



FORMULAIRE DE DEMANDE DE RÉPARATION

Tous les produits sont réparés sous garantie,
pour autant que les conditions suivantes soient remplies :

1. L'appareil est sous garantie.
2. Le prix de vente conseillé de l'appareil est supérieur à 100 €.
3. L'appareil est vraiment défectueux (contrôle à la réception).
4. La défaillance est décrite précisément.
5. La défaillance ne peut pas être le résultat d'une utilisation inappropriée (p.ex. chute/chocs, batteries vides et/ou oxydation, mauvaise connexion, etc.).
6. **Une copie du bon de vente doit toujours être jointe.**
7. **Numero de série est obligatoire**

Pour les appareils avec un prix de vente conseillé de moins de 100€, on remplace ou on fait une note de crédit SI les conditions au-dessus sont remplies sauf la condition n° 2.

Si ces conditions ne sont pas remplies ou si l'appareil n'est plus sous garantie, nous transmettons tout d'abord une proposition de réparation.

Ce formulaire, accompagné d'une copie du bon de vente, doit être envoyé par e-mail ou fax à :

service@houseofappliances.be

Les réparations débutent après réception de ce formulaire.

INFO DU MAGASIN SVP. PAS DU CLIENT	
date :	
nom :	
adresse :	
code postal :	
lieu :	

n° tél. :	
n° fax :	
contact :	
nombre de caisses :	
représentant :	

MARQUE	TYPE/COULEUR	Nr. série	QUANTITÉ	VOTRE RÉFÉRENCE	Description de la réclamation

ATTENTION : Chaque appareil doit être placé dans son emballage d'origine.

Si ce n'est pas possible, nous déclinons toute responsabilité à l'égard de dommages subis pendant le transport ou à cause de celui-ci.